

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 06 JUILLET 2009, À 19 HEURES 30 MINUTES, À L'ENDROIT ORDINAIRE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR HECTOR PROVENÇAL, MAIRE, ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS LES CONSEILLERS SUIVANTS :**

Madame Lisette Côté-Gagnon  
Madame Isabelle Pruneau  
Monsieur André Loubier  
Monsieur Mario Provençal  
Monsieur Richard Fauchon  
Monsieur Rock Carrier

Les membres présents forment le quorum, Madame Lyse Audet, Directrice générale agit comme secrétaire. Madame Linda Gilbert, secrétaire-trésorière adjointe, assiste à la réunion.

**PRIÈRE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le Maire récite la prière, procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

**ORDRE DU JOUR**  
6 juillet 2009

- 1- Prière et ouverture de la séance
- 2- Lecture et acceptation de l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de juin 2009
- 4- Acceptation des comptes
- 5- Club chasse & Pêche (bilan)
- 6- Rafraîchir nos pancartes de bienvenue, entrée du village, Projet par le pacte rural
- 7- Nomination d'un pro-maire
- 8- Machine mop H 20 + (tapis, chaise, tissu, rideau, store)
- 9- Assurances de la municipalité
- 10- Demande dérogation mineure
- 11- Ouverture soumission entretien des chemins d'hiver
- 12- Gravier Famine Sud
- 13- Modification de nos règlements d'urbanisme
- 14- Parole à l'inspecteur de voirie
- 15- Correspondance / / / / /
- 16- Service Incendie : A) Parole au chef pompier  
B)  
C)  
D)
- 17- Loisirs : A) Contre rendu St-Jean B) Terrain de jeux  
C) D)
- 18- Varia: A) Etchemin en forme info B)  
C) D)
- 19- Période de questions
- 20- Levée de l'assemblée

**LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 165-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Lisette Côté-Gagnon ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE l'ordre du jour soit accepté avec les ajouts suivants :**
- 17- d) remerciements commanditaires
  - e) creusage pour drain autour de l'édifice
  - 18- b) Demande Ministère des Transports creusage de fossé
  - c) Assainissement
  - d) Nomination d'un membre du CCU
- ADOPTÉE

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS DE JUIN 2009**

- 166-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Richard Fauchon**

**ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le procès-verbal de la séance du 1<sup>er</sup> juin 2009 soit accepté tel que rédigé.  
ADOPTÉE

**ACCEPTATION DES COMPTES**

**167-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la liste des comptes présentée aux membres du conseil au montant de 391 695.72\$ soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 03-2007 sur le contrôle et le suivi budgétaire, 4073.18\$ de ce montant sera payé par le budget d'Etchemins en forme.  
ADOPTÉE

**CLUB CHASSE & PÊCHE (ÉTATS FINANCIERS)**

**168-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accuser réception des états financiers 2008 de l'Association Chasse et pêche 4 Étoiles et Centre Sportif de Ste-Rose et de faire parvenir une lettre de félicitations aux administrateurs pour la bonne administration du Club Chasse et Pêche.  
ADOPTÉE

**PANCARTES AUX ENTRÉES DE LA MUNICIPALITÉ**

**169-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE développer un projet pour refaire nos pancartes aux entrées du village et de la municipalité. Des modèles seront demandés auprès de Grafik Art et Imprimerie Appalaches pour avoir un prix approximatif, que l'on pourrait budgéter l'an prochain. De plus, de voir à l'aménagement paysager autour de ces pancartes.  
ADOPTÉE

**NOMINATION D'UN PRO-MAIRE**

**170-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE Monsieur Mario Provençal soit nommé pro-maire pour une période de quatre mois.  
ADOPTÉE

**Machine mop H 20 + (tapis chaise tissu rideau store)**

Demande refusée, non-confiance au produit.

**ASSURANCE DE LA MUNICIPALITÉ**

**171-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Lisette Côté-Gagnon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE renouveler les assurances de la Municipalité avec la Mutuelle des municipalités du Québec qui s'élèvent à 18 181\$ taxes incluses pour une période de 1 an à compter du 05 août 2009.  
ADOPTÉE

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

**172-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR: Madame Isabelle Pruneau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE suite à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme, concernant la demande de dérogation mineure pour le 425, rue Principale, sur la marge latérale de droite qui est à 1.27 mètre au lieu de 2 mètres, le conseil accepte cette demande.  
ADOPTÉE

**SOUMISSION ENTRETIEN DES CHEMINS D'HIVER**

173-07-2009

Attendu qu'une seule soumission a été présentée pour le déneigement des chemins d'hiver, et que celle-ci est jugée conforme au devis.

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter la soumission de Déneigement Serge Carrier pour une période de 5 ans selon les tarifs suivants;

**Saison 2009/2010**

Montant du kilomètre 2 947.37 \$ X 47.50 = 140 000.00\$

**Saison 2010/2011**

Montant du kilomètre 3 065.26 \$ X 47.50 = 145 600.00\$

**Saison 2011/2012**

Montant du kilomètre 3 187.87 \$ X 47.50 = 151 424.00\$

**Saison 2012/2013**

Montant du kilomètre 3 315.37\$ X 47.50 = 157 480.00\$

**Saison 2013/2014**

Montant du kilomètre 3447.98\$ X 47.50 = 163 779.00\$

**SOUS-TOTAL (5 ans) \$758 283.00\$**

Taxes (T.P.S.) 37914.15\$

Taxes (T.V.Q.) 59 714.79\$

**TOTAL DE LA SOUMISSION (5 ans) 855 911.94\$ taxes comprises  
ADOPTÉE**

**GRAVIER RANG FAMINE SUD**

Ce point est remis en août 2009. À vérifier si on peut remettre à l'an prochain.

**MODIFICATION RÈGLEMENT D'URBANISME**

174-07-2009

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'accepter le surplus à payer de 1 600\$ à la firme Groupe IBI pour les changements à apporter à nos règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE

**PAROLE À L'INSPECTEUR DE VOIRIE**

**CORRESPONDANCE**

**Règlement décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1**

**MRC DES ETCEMINS  
MUNICIPALITÉ SAINTE-ROSE-DE-WATFORD**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 05-2009**

**Règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1**

Le conseil décrète ce qui suit :

1. Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1° « client » : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication ;

2° « service téléphonique » : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes

a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec ;

b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité locale, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1° du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe b du paragraphe 2° du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité locale lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

2. À compter du 1<sup>er</sup> décembre 2009 est imposé sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,40 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

3. Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

4. Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

Adopté le 6 juillet 2009

Affiché le 14 juillet 2009 Municipalité

Publié dans la gazette officielle du Québec le \_\_\_\_\_

175-07-2009

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'adopter le Règlement décrétant l'imposition d'une taxe pour le financement des centres d'urgence 9-1-1.

ADOPTÉE

---

Lyse Audet  
Directrice Générale

**Plainte Jocelyne Quirion**

Attendu que des travaux municipaux et les travaux de branchement ont été exécutés par le même entrepreneur Giroux & Lessard, sur la propriété de Madame Jocelyne Quirion, située au 247, Route 204, lors des travaux d'assainissement en 2005;

Attendu que Madame Quirion dit avoir mis au courant la compagnie Giroux & Lessard à plusieurs reprises, et qu'il ne lui réponde pas;

Attendu que Madame Jocelyne Quirion a fait parvenir à la municipalité une lettre explicative des problèmes qu'elle rencontre et de voir à régler le problème;

Attendu que la Compagnie qui a fait les travaux est responsable, et que le problème s'aggrave de jour en jour;

176-07-2009

**IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

D'aviser Giroux et Lessard de voir dans le plus bref délai à régler la plainte de Madame Jocelyne Quirion, qui selon elle, a des bris qui surviennent à sa propriété dû aux travaux qui ont été exécutés lors des travaux d'assainissement en 2005.  
ADOPTÉE

### **Demande de don pour activité GÉNÉRATIONS**

**177-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Isabelle Pruneau  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accorder un montant de 250\$ au comité « Générations » pour l'activité du 5 septembre 2009.  
ADOPTÉE

### **Maison de jeunes l'Olivier des Etchemins**

**178-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accorder un montant de 150.84\$ à la maison de jeunes l'Olivier des Etchemins.  
ADOPTÉE

**179-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter l'achat d'un billet à 100\$ pour CAMBI.  
ADOPTÉE

### **SERVICE INCENDIE**

#### **Parole au chef pompier**

**180-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE faire installer une sentinelle près du garage municipal.  
ADOPTÉE

**ATTENDU QUE** la Municipalité a fait sa grande part pour la Fabrique en effectuant divers travaux pour celle-ci comme le déneigement, sablage et déglacage de ses stationnements, le rapiéçage de l'asphalte;

**ATTENDU QU'**à plusieurs occasions, les services de notre inspecteur ont été faits à titre gracieux pour différents travaux : à l'église pour un problème de tuyauterie, au presbytère ce printemps pour le dégel d'un tuyau, etc.

**181-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE la Municipalité désire obtenir le garage du curé afin de transformer celui-ci en entrepôt pour le service incendie. Par la même occasion de voir à régler la question du terrain de la caserne, car celui-ci est situé sur le terrain de la Fabrique.  
ADOPTÉE

### **Contrat location radio mobile**

**182-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter la proposition d'Orizon Mobile à 376,44\$ par mois pour des équipements radio pour le service incendie.  
ADOPTÉE

### **Fausse Alarme**

**183-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
DE faire parvenir une lettre demandant au propriétaire du 104, chemin du Lac Algonquin de faire vérifier son système d'alarme pour éviter les fausses alarmes.  
ADOPTÉE

Demander à M. Bergeron d'EDUCEXPERT de débloquer la section 2 avant les vacances.

## **LOISIRS**

### **Compte rendu de la St-Jean**

Monsieur Mario Provençal fait rapport de l'activité organisée à l'occasion de la Fête Nationale, celle-ci a généré des profits de 4 119\$ pour les loisirs. Monsieur Provençal tient à remercier son comité ainsi que toutes les personnes qui se sont impliqués dans cette réalisation. Envoyer lettre remerciements à Cambi, pompiers Ste-Justine, B. Dupont Autos. Suzanne Vachon (produits laitiers). Commanditaires de l'activité pompier. Curé.

### **Terrain de jeux**

DE prévoir l'an prochain des frais d'inscription plus élevés afin d'offrir le service du terrain de jeux de 8h à 17h30 l'an prochain.

### **Déshumidificateur**

**184-07-2009** **Il est proposé par : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'acheter un déshumidificateur chez Canadian Tire pour le local des loisirs.  
ADOPTÉE

### **Creusage pour vérifier drain autour de l'édifice**

**185-07-2009** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Loubier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'autoriser les travaux afin d'éliminer l'infiltration d'eau au local des loisirs.  
ADOPTÉE

### **Etchemins en forme (info)**

Un soutien financier de 188 000\$ a été accordé par Québec en forme pour la réalisation du plan d'action annuel d'Etchemins en forme pour la période de juillet 2009 à juin 2010. Ce soutien vient en aide aux municipalités de la MRC des Etchemins pour favoriser l'adoption de saines habitudes de vie par les enfants de notre milieu et de leur famille.

Fauchage des emplacements dans le périmètre urbain avant le 15 juillet mettre dans journal une annonce

### **Creusage de fossé Route 204**

**186-07-2009** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
De demander au Ministère des Transports de creuser le fossé vis-à-vis de la décharge située entre le 375, et 385 Route 204 à Sainte-Rose-de-Watford.  
ADOPTÉE

### **Dossier Giroux et Lessard**

**187-07-2009** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rock Carrier  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
D'accepter le projet de lettre de Me Myriam Asselin pour une entente avec Giroux et Lessard.  
ADOPTÉE

### **Nommé un nouveau membre du CCU**

**188-07-2009** **IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mario Provençal  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

DE nommer M. Pierre Vir membre du CCU en remplacement de Madame Pauline  
Beudoïn  
ADOPTÉE

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**188-07-2009 IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Richard Fauchon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**  
QUE cette assemblée soit close, il est 21 heures 55 minutes.  
ADOPTÉE

**Le maire est réputé avoir signé une à une chacune des résolutions ci-dessus en  
date de la présente séance.**

---

Hector Provençal, Maire

---

Lyse Audet, Directrice générale